

**AVENANT 3 A LA CONVENTION PLURI ANNUELLE D'OBJECTIFS
AVEC ENER'GENCE POUR L'ANNEE 2018**

Entre

BREST METROPOLE, ayant son siège 24 rue de Coat ar Guéven - B.P. 92242 29222 BREST Cedex 2, représentée par son Président, Monsieur François CUILLANDRE,

ci-après dénommée « Brest Métropole »

d'une part,

Et

L'association **ENER'GENCE**, ayant son siège 9 rue Duquesne - 29200 BREST, représentée par son président, Monsieur Alain MASSON,

ci-après dénommée « ENER'GENCE » ou « l'association »,

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

PRÉAMBULE

Face aux enjeux du changement climatique, il est important d'agir pour lutter contre le réchauffement climatique. Ces interventions sont à construire sur deux volets. L'atténuation consiste à diminuer les émissions de gaz à effet de serre afin de limiter le changement climatique et l'adaptation consiste à réduire la vulnérabilité du territoire face aux impacts inévitables du réchauffement climatique.

Dès décembre 2009, Brest Métropole s'est engagée dans l'élaboration de ce plan approuvé pour délibération du 19 octobre 2012.

Brest métropole a initié dès 1998 la création de l'Agence Locale de l'Énergie et du climat du pays de Brest Ener'gence sous la forme d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901.

Les agences locales de l'énergie et du climat constituent des organismes d'animation, de réflexion et d'étude, porteurs de connaissances dans le domaine de l'énergie et du climat. Ce faisant, les actions menées par Ener'gence poursuivent un objectif d'intérêt général qui s'inscrit pleinement dans le processus de transition énergétique. Le rôle de ces agences locales de l'énergie est reconnu par l'Etat, notamment à travers les dispositions de l'article 192 de la Loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Depuis la création d'Ener'gence, Brest métropole apporte son soutien financier aux activités de l'association.

Une convention pluriannuelle de financement pour la période 2016-2018 a été établie en 2016. Elle définit et précise le cadre général et les modalités selon lesquels est apporté le concours financier

de Brest Métropole, membre de l'association, pour la réalisation du programme d'actions de l'association. Elle prévoit, dans son article 5, que le montant du concours financier est fixé annuellement par avenant.

Article 1

Une convention pluriannuelle de financement pour la période 2016-2018 a été établie en 2016.

Un avenant numéro 2 à la convention cadre a été formalisé suite à la délibération du bureau du 30 mars 2018 et concernait le programme d'actions prévisionnel de l'année en cours pour une aide totale de 383 811 €.

L'avenant 3 présent définit le montant et les modalités de versements des moyens financiers complémentaires alloués à l'association pour l'année 2018.

2018 marque les 20 ans de l'association, à cette occasion, un évènement est organisé sur deux jours les 20 et 21 septembre qui permettra aux membres et partenaires d'apprécier l'évolution de l'agence et réfléchir aux actions à mener demain pour poursuivre la valorisation des initiatives locales et sensibiliser un plus grand nombre aux enjeux de la transition énergétique.

Par ailleurs, le plan climat de Brest métropole est en révision afin d'intégrer les évolutions réglementaires de la loi de transition énergétique. Dans ce cadre, l'analyse de la vulnérabilité et l'adaptation du territoire au changement climatique sera renforcé. Ener'gence a développé une expertise dans le domaine en mettant en œuvre sur plusieurs EPCI du Pays de Brest l'outil « Impact climat » développé par l'ADEME.

Afin de faire bénéficier à Brest métropole de cette expérience et de développer une approche globale du sujet à l'échelle du Pays de Brest, l'association se propose d'élargir le diagnostic « vulnérabilité » au territoire de Brest métropole et d'animer des échanges entre les acteurs autour de ce diagnostic. Cette mission est détaillée en annexe 1.

L'avenant 3 prend en compte ces nouveaux éléments. Il intègre une aide financière de 16 175 € :
- 5000 € la collectivité pour le soutien à l'évènement des 20 ans
- 11 175 € pour le diagnostic de vulnérabilité et l'animation sur le sujet,

Article 2

Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées.

A Brest, le
En deux exemplaires

Pour Brest Métropole
Le Président,
François CUILLANDRE

Pour Ener'gence
Le Président,
Alain MASSON

Annexe 1 – Détail de la réalisation du diagnostic de vulnérabilité

Méthodologique pour la réalisation du diagnostic de vulnérabilité climatique et de l'appui technique à la définition d'une stratégie d'adaptation

Ener'gence, en tant qu'agence locale de l'énergie et du climat, accompagne les territoires du Pays de Brest dans la mise en œuvre de leurs stratégies de transition énergétique et climatique.

Depuis 2017, Ener'gence intervient auprès du Pôle métropolitain du Pays de Brest pour apporter son expertise et un appui technique dans le cadre de la réalisation des PCAET des 6 communautés de communes du Pays de Brest.

Au sein de l'agence, deux personnes interviennent dans la réalisation des diagnostics de vulnérabilité des PCAET, et aident à la mise en place de stratégie d'adaptation : Audrey Cousquer, chargée de mission plan climat qui réalise les diagnostics air-énergie-climat des PCAET, et coordonne le stage « vulnérabilité ». Elisa Wethle, accueillie en stage de fin d'étude de Master, réalise d'avril à septembre 2018, les 6 diagnostics de vulnérabilité et met en place une méthodologie d'atelier stratégique. Dans le cadre de la mission proposée ci-après, Elisa Wethle sera embauchée par Ener'gence en tant que chargée d'étude de mi-octobre à mi-décembre.

Dans une logique d'harmonisation des politiques d'adaptation au changement climatique sur le bassin de vie du Pays de Brest, le volet vulnérabilité du PCAET de Brest Métropole pourrait être traité de la manière suivante :

La mission proposée de mi-octobre à mi-décembre 2018, s'appuie sur la méthodologie OBJECTIF CLIMAT et IMPACT CLIMAT de l'ADEME.

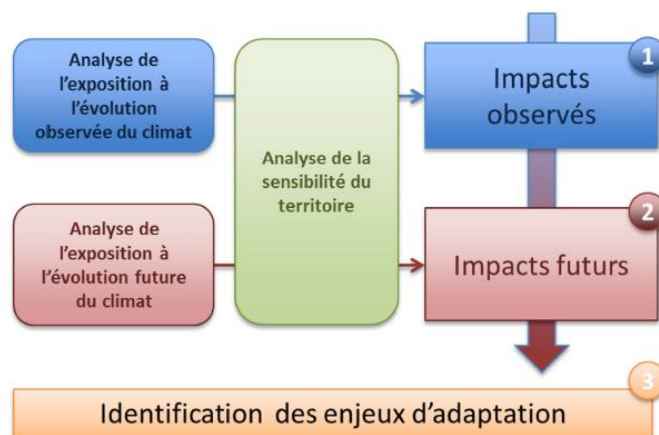


Figure 3. Cheminement de l'analyse Impact'Climat

1. Evaluer le degré d'exposition aux risques du territoire (octobre)

Ener'gence réalise un travail de collecte et d'analyse de données pour qualifier le degré d'exposition au changement climatique des 8 communes de Brest métropole.

Pour que ce diagnostic soit partagé et légitimé par les acteurs, il s'appuie sur des entretiens avec les personnes qualifiées, le recueil de données scientifiques, et une revue de presse locale.

Brest Métropole identifie une personne référente au sein des services qui pilote la mission, et transmet les contacts des personnes ressources identifiées dans les services, les communes et les structures qu'elle juge pertinent d'associer. Ener'gence proposera éventuellement d'autres acteurs.

Du croisement de ces données, ainsi que celles saisies dans l'outil impact climat, notamment les catastrophes naturelles, résulte une notation de l'exposition du territoire au réchauffement climatique. Cette note sera attribuée par Ener'gence, puis soumise à critique lors d'un COTEC de restitution.

2. Analyse les enjeux d'adaptation à l'exposition future. (novembre)

Pour pouvoir dégager les enjeux d'adaptation, une analyse de l'exposition du territoire au climat futur sera réalisée. On s'appuiera entre autre, sur le rapport JOUZEL du GIEC, adapté à la Bretagne.

Il est proposé à ce stade de l'analyse de pouvoir réaliser une simulation de la hausse du niveau des mers grâce à l'outil de modélisation d'altimétrie terre – mer développée par le SHOM et l'IGN, LITTO 3D. Ener'gence propose de réaliser cette simulation, en collaboration avec le SIG de Brest métropole, et de cartographier ensuite les résultats sur l'outil SIG Q GIS.

Dans le cadre de la mutualisation de moyens avec le Pays de Brest, sur les PCAET mais aussi sur le service SIG, il est également proposé en option, de réaliser ce travail de modélisation de l'élévation du niveau de la mer à l'échelle du Pays de Brest.

Les enjeux d'adaptation au réchauffement climatique sont ensuite traduits par secteurs (économique, touristique, démographiques, urbanistiques, géographique...) afin de préparer les éléments clés pour aider les élu-e-s à décider de leur stratégie d'adaptation.

3. Aider à la mise en place d'une stratégie : (en 2019)

Suite au diagnostic validé en COTEC, Ener'gence propose une méthode pour conduire un atelier stratégique « élu-e-s ».

L'atelier de 2h propose de partir du ressenti des participants en s'appuyant sur le photolangage, (articles, ...). Des rôles peuvent être attribués aux participants.

Les animateurs, dont Ener'gence, exposent ensuite les réalités du diagnostic pour les confronter à ces ressentis, en prévoyant un temps d'explication.

Les participants (entre 10 et 50) construisent ensuite un « arbre à solution » d'après les enjeux identifiés.

Ces orientations stratégiques (solutions) sont affichées, puis hiérarchisés par ordre de priorité d'intervention par les participants, à l'aide de gommettes.

Cette proposition d'atelier sera adaptée avec les services et les élu-e-s pilotes du PCAET.

L'atelier est co-animé avec Ener'gence.

4. Aider à la mise ne place des actions d'adaptation (en 2019)

La synthèse des ateliers est transmise à la collectivité. Une trame de fiche action est proposée en tenant compte de la charge graphique du PCAET transmise par Brest métropole.

5. Livrables :

- 1 PPT COTEC 1
- 1 PPT COTEC 2
- 1 diagnostic + note méthodologique
- Cartographies d'aléas, d'enjeux, zones basses...
- Fiche méthode atelier stratégique
- Synthèse de l'atelier stratégique
- Harmonisation de la trame de fiche action avec plan d'action du PCAET.